

Le dispositif de signalement, un outil interne en faveur des droits et de l'égalité pour tous

Pour garantir un traitement égal pour tous, et contribuer à la santé et à la sécurité de l'ensemble du personnel, le CHU d'Angers a mis en place un dispositif de signalement interne.

Le formulaire est accessible à tous (victime ou témoin) et permet de signaler de manière contextualisée une situation professionnelle ne respectant pas les principes régaliens :

- Déontologie
- Discrimination
- Inégalités hommes-femmes
- Harcèlement
- Non-respect de la laïcité

La déclaration est transmise dans les conditions qui garantissent la confidentialité. Un retour systématique est fait au déclarant.

Selon l'analyse, la conduite d'entretiens voire une enquête interne peuvent être effectuées, et le cas échéant, les faits avérés seront sanctionnés.

Déclarer une situation non conforme aux droits et à l'égalité pour tous, ouvre également la possibilité d'être accompagné-e individuellement en tant que victime et selon la problématique soulevée, d'être accompagné-es à l'échelle d'un service (à travers des temps d'échanges, de médiation, d'étude des dysfonctionnements, etc.).

OÙ TROUVER LE FORMULAIRE ?

Le formulaire est accessible sur l'intranet (dans les « accès directs ») et sur le site internet :

www.agents-chu-angers.fr

ACCÈS DIRECT
VIA CE QR CODE



Les référents égalité



Clément TRIBALLEAU
Directeur du pôle Politique sociale
Clement.Triballeau@chu-angers.fr



Dr Stéphanie MUCCI
Cheffe de service de Chirurgie viscérale
StMucci@chu-angers.fr



Denis VERRON
Cadre de santé UPLIN
DeVerron@chu-angers.fr



Sophie PERRIDY
Ingénieure direction de la Gestion du patrimoine
SoPerridy@chu-angers.fr

LEURS MISSIONS

✓ Accompagner les agents dans le signalement et le traitement des situations de rupture d'égalité professionnelle

✓ Instruire les éventuelles situations

CHAQUE AGENT
PEUT S'ADRESSER
INDIFFÉREMMENT
À L'UN OU L'AUTRE
DES RÉFÉRENTS.

www.chu-angers.fr/egalite

www.chu-angers.fr

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES

PLAN D'ACTIONS
2022-2024

ET SI

ON CHANGEAIT DE REGARD ?



Des femmes,
des hommes
et surtout
des compétences

PLUS
D'INFOS



www.chu-angers.fr/egalite

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

Un plan d'actions volontariste

Le CHU d'Angers s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. Le CHU garantit et promeut vis-à-vis de l'ensemble de ses professionnels, les principes régalien :

- d'égal accès aux emplois (métiers et responsabilités) ;
- d'égal traitement des agents (rémunération et déroulement de carrière) ;
- de non-discrimination et d'intégration.

Pour répondre à ces engagements le CHU d'Angers a mis en place un plan d'actions volontariste construit autour de 3 grands objectifs :



Analyser et traiter les éventuels écarts de rémunération



Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique



Prévenir et traiter les formes de violence (discrimination, harcèlement et agissements sexistes) et lutter contre les stéréotypes de genre

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

✓ Accord majoritaire relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique, signé le 30 novembre 2018 par les employeurs publics et les organisations syndicales représentatives

✓ Décret définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique, publié le 4 mai 2020

✓ Instruction portant sur les mesures relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière, diffusée le 10 septembre 2021

ET SI

ON CHANGEAIT DE REGARD ?



Un slogan qui appelle chacun à s'interroger

Garantir et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, commence par sensibiliser toute la communauté hospitalière sur le sujet, en démontrant la diversité des situations dans lesquelles se joue le principe d'égal traitement des agents quel que soit leur genre et en priorisant un message fort sur la primauté des compétences.

C'est dans cet objectif que le CHU d'Angers a choisi de construire une campagne inspirée de 3 situations réellement vécues en milieu hospitalier, avec un message engagé :

Des femmes, des hommes et surtout des compétences

Ni didactique, ni exhaustive, cette campagne vise à retenir l'attention et éveiller les regards. Que l'on se reconnaisse directement ou non dans ces situations, le but est que chacun s'empare de ce sujet et le cas échéant, redéfinisse les contours de ses propres agissements, face à toute situation d'inégalité de traitement, de discrimination et plus largement, de toutes formes de violences.

ET SI

ON CHANGEAIT DE REGARD ?



L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À UN DÉROULÉ DE CARRIÈRE

ET SI

ON CHANGEAIT DE REGARD ?



LA LUTTE CONTRE LES COMPORTEMENTS SEXISTES

ET SI

ON CHANGEAIT DE REGARD ?



LA SENSIBILISATION FACE AUX STÉRÉOTYPES DE GENRE

À travers cette campagne, le CHU d'Angers porte haut et fort ses engagements :



Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en promouvant les compétences

Garantir une communication sur les métiers sans stéréotype de genre

PLUS D'INFOS



www.chu-angers.fr/egalite